

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

Envoyé en préfecture le 14/06/2023
Reçu en préfecture le 14/06/2023
Publié le
ID : 042-214201865-20230609-DEL_2023_036-DE

La date de publication est la date de réception par la préfecture

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 0	Séance du 9 juin 2023 à 18h30 Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.
Délibération : N° DEL_2023_036 OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC GESTION DE L'ÉQUIPEMENT "L'IMPRIMERIE"	Date de convocation : 2 juin 2023 Étaient présents M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, Mme Isabelle CHAUVE, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Pierre GRANATA, M. Jean-Louis VALENTE, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, M. Frédéric MARINELLI, Mme Fanny LASSABLIERE Était absent M. Didier DELDON Ont donné pouvoir Céline CLAUDE (pouvoir à Leila MECHTAR) Ridha GUICHARD (pouvoir à Vincent BONY) Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT) Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO) Nadia MEBARKI (pouvoir à Jean-Pierre GRANATA) Secrétaire de séance : Mme Marlène ESTEVEZ

Rappel et référence(s) :

Vu l'article L.1121-1 du Code de la Commande Publique définissant les délégations de services publics,
Vu les articles L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et L3131-5 du Code de la Commande Publique concernant la production d'un rapport d'activité et financier de la part de l'attributaire d'une délégation de service public,
Vu la délibération du Conseil municipal n°DEL_2021_062 du 21 juillet 2021 relative à l'attribution de la délégation de service public de gestion de l'équipement « L'imprimerie théâtre »,
Vu la présentation du rapport d'activité à la commission consultative des services publics locaux lors sa séance du 30 Mai 2023,

Contenu :

Une délégation de service public a été attribuée à la société AOD Production pour une période allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 Août 2027.
L'objet de la délégation est l'exploitation de l'équipement « L'imprimerie théâtre ».

En 2021, l'Imprimerie était ouverte tous les vendredis et samedis soir, ainsi que certains jeudis soir et certains dimanches, pour proposer différents types de représentations : Comédie, one man/woman show, concert, scène ouverte, spectacles jeune public. La structure a également accueilli des ateliers d'écriture et des cours de théâtre.

Au titre de l'année 2022, période du 1^{er} Janvier au 31 décembre, il résulte que le délégataire a perçu une subvention de la ville de 83 659,40 €.

Le rapport annuel du délégataire pour l'année 2022 est annexé à la présente délibération.

Proposition :

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte du rapport annuel 2022 d'exécution de la délégation de service public de gestion de l'équipement « L'imprimerie théâtre ».

Le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel du délégataire.

**Le Maire,
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,
Vincent BONY**

**La secrétaire de séance,
Marlène ESTEVEZ**